

INFOCLIP

Société anonyme au capital de 191.665,80 euros
Siège social : 20 rue de la Michodière 75002 Paris
352 415 426 RCS Paris
(la « Société »)

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'assemblée générale en date du 30 juin 2026

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour, principalement, approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à titre ordinaire.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion établi par votre Conseil d'administration afin de vous rendre compte de la situation de la Société et ses filiales et de son activité du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, vous donner lecture des rapports du Commissaire aux comptes et soumettre à votre approbation les comptes relatifs à cet exercice.

En plus du présent rapport de gestion, est porté à votre connaissance le rapport sur le gouvernement d'entreprise dans un document séparé.

Une première partie vous présente le rapport de gestion, et une seconde partie vous présente les résolutions qui vous sont présentées.

A. RAPPORT DE GESTION

1. Situation de la Société et des filiales et de leur activité au cours de l'exercice écoulé, résultats de l'activité, difficultés rencontrées et progrès réalisés

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe de cet exercice, outre les annexes mentionnées ci-après. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

a) Activité et résultats de la Société

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 5.409.674 euros contre 5.440.247 euros pour l'exercice précédent, soit un chiffre d'affaire stable (baisse de 0,55 %).

La Société a reçu des subventions pour 47.202 euros (dont 37.952 euros de subventions d'exploitation) contre 17.167 euros lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 174,96 %.

Le montant des reprises sur amortissements et transferts de charges qui s'était élevé lors de l'exercice précédent à 162.638 euros, est nul pour l'exercice 2025.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 35.011 euros contre 52 euros pour l'exercice précédent, soit un retour à la normal concernant ce poste.

Le total des produits d'exploitation ressort donc à 5.491.887 euros contre 5.620.103 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse légère de 2,27 %.

Le montant des achats de marchandises et variations de stocks s'élève à 1.300.617 euros contre 1.280.345 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation contenue de 1,58 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2.279.003 euros contre 2.385.327 euros pour l'exercice précédent, soit une réduction de 4,45 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 18.712 euros contre 17.350 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 7,85 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 905.585 euros contre 923.939 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 1,98 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 397.172 euros contre 392.391 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 1,22 %.

L'effectif salarié moyen s'élève à 19 salariés (équivalents temps plein), contre 24 salariés (équivalents temps plein) pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 214.107 euros contre 234.117 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 8,54 %.

Le montant des autres charges s'élève à 480 euros contre 153.761 euros pour l'exercice précédent, en raison de créances irrécouvrables importantes lors de l'exercice précédent qui n'existent plus lors de l'exercice 2025.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 5.115.675 euros contre 5.387.229 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 5,03 % qui est supérieure à la diminution des produits d'exploitation.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 à 376.212 euros contre 232.875 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation significative de 143.337 euros représentant 61,55 % qui démontre la bonne dynamique de l'activité de la Société.

Le résultat financier ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 à (8.077) euros contre 47.984 euros pour l'exercice précédent, en raison de l'absence de reprise de provision financière prise en compte pour 60.000 euros lors de l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 368.134 euros contre 280.585 euros pour l'exercice précédent, soit une forte amélioration de 31,07 %.

Le résultat exceptionnel ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est nul contre 45.008 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés s'élevant à 36.919 euros contre 50.435 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde par un bénéfice net de 405.053 euros contre un bénéfice de 376.301 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 7,64 %. La Société confirme ainsi sa dynamique de l'exercice précédent.

b) Proposition d'affectation du résultat de la Société

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 405.053 euros.

Nous vous proposons de :

- N'affecter aucune somme à la réserve légale qui est déjà égale à 10% du capital social, et
- Affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice au compte « *Report à Nouveau* » : soit 405.053 euros, ce compte « *Report à Nouveau* » s'élèverait en conséquence à la somme de 769.343 euros.

c) Progrès réalisés / Difficultés rencontrées / Risques et incertitudes

Les incertitudes au niveau mondial bouleversent profondément le marché de la sécurité informatique. De nouveaux acteurs ont émergé sur ce marché déjà concurrentiel

Le Groupe Infoclip, et notamment la Société qui est la société mère, a continué à faire face aux nouveaux enjeux liés au changement du modèle économique du marché des services numériques. Nos clients privilégient le mode abonnement périodique au mode investissement, ce qui a pour conséquence de lisser notre chiffre d'affaires constaté sur plusieurs années.

Ce changement économique permet d'augmenter le montant de revenu récurrent et de sécuriser le parc client.

d) Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices au niveau de la Société

Au cours des trois derniers exercices, le montant des dividendes distribués par la Société ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31/12/2024	Néant	Néant
31/12/2023	Néant	Néant
31/12/2022	Néant	Néant

e) Informations sur les délais de paiement en application de l'article L.441-6-1 du code de commerce au niveau de la Société

La décomposition, à la clôture de l'exercice 2024 (soit au 31 décembre 2024), du solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance, en application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code de commerce, figure en Annexe 1 (e).

2. Évolution prévisible de la situation du Groupe et perspectives d'avenir

L'exercice 2026 devrait être fortement impacté par les événements internationaux qui ont tendance structurellement à réduire l'activité au niveau national et particulièrement sur notre marché.

Par ailleurs, la baisse significative des investissements, en particulier étrangers, constaté depuis plusieurs mois risque d'avoir un effet sur l'activité de nos clients, amenés à regarder leurs dépenses auprès de prestataires de services, ce qui aura un impact sur l'activité de la Société.

Le Groupe Rivage est entré au capital de la Société pour l'accompagner dans son développement.

3. Événements importants survenus l'année en cours et depuis la clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Depuis le début de l'année 2026, la Société parvient à répondre à la demande du marché. Les perspectives de développement suivent celles de l'année 2025.

En avril 2026, le Groupe Rivage est devenu associé majoritaire de la Société, prenant le contrôle capitalistique et de à terme la direction de la Société et du groupe.

4. Activité du Groupe en matière de recherche, développement et innovation

Eu égard à l'article L.232-1 du code de commerce, nous vous informons que la Société a mené au cours de l'exercice écoulé des activités de développement et d'innovation significatives. Ces travaux, principalement orientés vers la Cyber Sécurité, ainsi que vers l'amélioration de ses offres de services numériques, ont permis à la Société de bénéficier d'un Crédit d'Impôt Innovation. La Société coordonne ces activités de développement et d'innovation internes et celles de ses filiales, sous la supervision de son directeur technique

5. Activité des filiales, prises de participation significatives et prises de contrôle

La Société n'a pris aucune participation et n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

L'activité de nos filiales, INFOCLIP SG SAS et NEVIS SAS et leurs résultats fait l'objet du tableau joint en Annexe 5 qui indique leurs chiffres d'affaires et leurs résultats comparés à leur exercice précédent.

6. Cessions de participations

Nous vous informons que la Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

7. Succursales

La Société ne détient aucune succursale.

8. Conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Nous vous informons que les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du code de commerce sont détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

L'ensemble des conventions en cours et préalablement autorisées se sont poursuivies au cours de l'exercice précédent comme cela figure détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

9. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Le tableau détaillant les résultats des cinq derniers exercices de la Société figure en Annexe 9 aux présentes.

10. Effectif salarié

L'effectif salarié moyen de la Société au 31 décembre 2025 était de 20 salariés.

11. Répartition du capital social au 31 décembre 2025

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtième ou des dix-neuf vingtième du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales, le tout à la suite du transfert de ces actions le 27 avril 2026 :

- La Société Rivage OpCo détient plus de 90% des actions émises par la Société.

Par décision du 8 août 2025, le Conseil d'administration a constaté la réalisation définitive de la réduction de capital d'un montant de 21.993,12 € pour le ramener ainsi de 219.929,40 € à 197.936,28 € par voie d'annulation de 61.092 titres auto-détenus.

A la suite de cette réduction de capital, la Société détenait, au 31 décembre 2025, 17.418 de ses propres actions représentant environ 3,2 % des actions émises par la Société.

12. Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucun salarié de la Société ne détenait de participation dans le capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2025, dans les conditions visées audit article.

13. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de la société

Néant.

14. Obligations de conservation des actions pour les dirigeants bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites

Néant.

15. Eléments relatifs aux ajustements des options de souscription ou d'achat d'actions ou des valeurs mobilières composées

Néant.

16. Opérations réalisées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants de la société

Néant.

17. Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

18. Opérations réalisées par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par la société au titre des options d'achat ou de souscription d'actions

Néant.

19. Opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la Société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits

Néant.

20. Communication et prévention des risques environnement générés par l'activité de la Société et de ses filiales

Néant.

21. Récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale en matière d'augmentation de capital

Un tableau des délégations en cours figure en Annexe 21 aux présentes.

22. Approbation des dépenses somptuaires

Nous vous informons, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, que les dépenses somptuaires au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 0 €, n'entraînant aucune imposition au taux de 25%.

Vous serons ensuite présentés plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les formes et les méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur.

Après vous avoir fait entendre les rapports du Commissaire aux comptes et le rapport sur le gouvernement d'entreprise, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

B. PROPOSITIONS DE RESOLUTION

L'objet des développements qui suivent est de présenter les résolutions proposées aux actionnaires et de donner, préalablement à l'adoption de ces décisions, les informations prévues par la loi, et les règlements requises par certaines d'entre elles à savoir :

- Rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil d'administration ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et L.225-40-1 du code de commerce ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au conseil d'administration ;
- Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice 2025 et figurant dans le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions règlementées ;
- Nomination de Monsieur Adrien Bonnet en qualité de membre du conseil d'administration de la Société ;
- Nomination de Monsieur Edouard Rousseau en qualité de membre du conseil d'administration de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au Conseil d'administration

Il vous sera proposé, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice 2025, d'approuver tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, et d'approuver le résultat de l'exercice écoulé.

Il vous sera proposé de donner quitus au Directeur Général, au Directeur Général Délégué et au Conseil d'administration pour l'exercice de leurs missions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2. Affectation du résultat social de l'exercice 2025

Après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, il vous sera proposé :

- (i) de n'affecter aucune somme à la réserve légale, qui est déjà égale à 10% du capital social ;
- (ii) compte tenu du report à nouveau antérieur qui s'élève à 364.290 euros et du résultat de l'exercice s'élevant à 405.053 euros, de constater que les sommes distribuables de l'exercice s'élèvent à 769.343 euros ;
- (iii) de décider d'affecter le résultat de l'exercice de l'exercice s'élevant à 405.053 euros intégralement au solde du compte de report à nouveau qui s'élèvera donc en conséquence à 769.343 euros.

Il vous sera proposé de donner acte au Conseil d'administration de ce qu'il lui a été rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2 ° du C.G.I., ont été, par action, les suivants :

Exercice clos au	Dividende par action (en euros)
31 décembre 2024	Néant

31 décembre 2023	Néant
31 décembre 2022	Néant

3. Approbation des conventions conclues et/ou autorisées au cours de l'exercice 2025 et figurant dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce, il vous sera proposé de prendre acte des conclusions de ce rapport et d'approuver lesdites conventions.

4. Nomination de nouveaux administrateurs

A la suite du changement de contrôle de la Société intervenu en avril 2026, il vous sera proposé de nommer deux nouveaux administrateurs, Monsieur Adrien Bonnet et Monsieur Edouard Rousseau pour une période de deux (2) ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Le Conseil d'administration

INFOCLIP

Société anonyme au capital de 191.665,80 euros
Siège social : 20 rue de la Michodière 75002 Paris
352 415 426 RCS Paris
(la « Société »)

Annexe 1(e)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.-1 : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-1 : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (TTC)		1 079 526	-39 553	80 117	56 739	1 176 829		491 184	68 884	56 769	984 286	1 601 123
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		30%	-1%	2%	2%	33%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice								9%	1%	1%	18%	30%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues (TTC)	NEANT						NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (selon contrat)						Délais contractuels : (selon contrat)					
	Délais légaux : (60 jours)						Délais légaux : (60 jours)					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 II. : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées												
Montant cumulé des factures concernées (TTC)												
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année (TTC)												
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année (TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (selon contrat)						Délais contractuels : (selon contrat)					
	Délais légaux : (60 jours)						Délais légaux : (60 jours)					

INFOCLIP

Société anonyme au capital de 191.665,80 euros
Siège social : 20 rue de la Michodière 75002 Paris
352 415 426 RCS Paris
(la « **Société** »)

Annexe 5**Activité des Filiales****Annexe 5****Activité des Filiales****Tableau des filiales et participations**

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
INFOCLIP SG	367 500	-35 721	99,00	366 900				3 363 454	208 480	
NEVIS	70 080	-213 720	100,00	750 000				671 251	38 998	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Annexe 9

Résultats des cinq derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	197 936	219 929	240 350	240 350	240 350
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 409 674	5 440 247	4 797 749	4 248 579	3 588 250
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	582 241	350 989	-372 519	137 188	99 192
c) Impôt sur les bénéfices	-36 919	-50 435	-47 521	-52 104	-57 474
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	619 160	401 424	-324 998	189 292	156 666
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	405 053	376 301	-499 562	38 886	61 641
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	905 585	923 939	898 575	813 951	796 392
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	397 172	392 391	372 706	347 828	356 356

Annexe 21

État des délégations en cours

Néant